

Communiqué de presse

Pour diffusion le 21 novembre 2024

Énoncé économique : la défense collective des droits écartée des priorités

Montréal, le 21 novembre 2024 – Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) attend avec impatience l'annonce d'une action concrète des ministres Éric Girard et Chantal Rouleau pour bonifier le financement à l'aube de la mise à jour économique. Suivant une rencontre avec la ministre Rouleau et une manifestation nationale les 7 et 24 octobre dernier, leurs revendications principales ont été communiquées clairement et à plusieurs reprises, mais ont-elles été entendues? Avec plusieurs initiatives menées dans la dernière année, cumulée par 250 personnes ayant uni leurs voix dans l'espace public pour un meilleur financement, ce devrait pourtant être le cas.

Selon Sylvain Lafrenière, coordonnateur au RODCD, la balle est dans le camp de la ministre et du gouvernement. « Indexer chaque année serait un premier pas dans la bonne direction. Pour cette année, on parle d'environ 1,3M\$ divisé entre plus de 350 groupes. Il est inacceptable que le gouvernement laisse les organismes à nouveau s'appauvrir. » L'inflation n'épargne pas les groupes en défense collective des droits (DCD), contraints à composer avec moins de moyens financiers pour le maintien des activités et une hausse de fréquentation dans leurs milieux.

Le RODCD continue de dénoncer le désengagement du gouvernement dans le financement des services publics et communautaires, les pressant de « diversifier les sources de financement », comme le mentionne la *Politique de reconnaissance de l'action communautaire*. Ces démarches représentent une charge supplémentaire qui peut détourner de la mission principale des groupes et porter atteinte à leur autonomie d'établir leurs actions et orientations. À la merci de sources de financement éclectiques et temporaires, les organismes en DCD, un des secteurs les moins bien financés avec 37M\$ par année sans rehaussement substantiel, sont graduellement placés en situation de survie. Si la nomination d'une première ministre responsable de l'action communautaire avait suscité de l'espoir, celui-ci se dissipe rapidement. Le RODCD est tanné des belles paroles et attend de gestes concrets maintenant!

À propos du RODCD

Le regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble des organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux et des regroupements régionaux et nationaux du secteur de la défense des droits. Nous représentons près de 350 groupes partout au Québec. Notre mission est de revendiquer une plus grande reconnaissance, une autonomie respectée et un meilleur financement des groupes en défense collective des droits.

-30-

Renseignements et demandes d'entrevues :
Sylvain Lafrenière, coordonnateur du RODCD,
581-745-8514,
coordination@rocd.org